

- (3) Tous les autres programmes d'été dans le domaine de formation professionnelle de l'étudiant

Année scolaire terminée avec succès

Université	École technique	Salaire horaire
Année préparatoire	1	\$3.30
1	2	\$3.70
2	3	\$4.25
3		\$4.75
4		\$5.20
5		\$5.60
6		\$6.00
7		\$6.40
8		\$6.80

[Français]

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ET LA LOI SUR LA TAXE
D'ACCISE

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances) propose:

Qu'une motion de voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise, dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le jeudi 25 mai 1978, soit agréée.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 25 mai, de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-56, tendant à modifier le droit fiscal et à autoriser des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, ainsi que de l'amendement de M. Broadbent (p. 5548).

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat aujourd'hui. J'ai l'intention de parler uniquement du budget. A mon avis, c'est l'une des mesures les plus importantes prises jusqu'ici par le gouvernement du Canada parce qu'elle vise à relever deux défis importants au Canada. Le premier défi est l'économie. Si nous pouvions proposer aux Canadiens un programme visant à réduire le prix pour les consommateurs, à favoriser les ventes pour les commerçants, à encourager l'épargne, à augmenter indirectement la fabrication et à stimuler l'ensemble de l'économie tout en réduisant l'inflation, qui est à la source de tous

Impôt sur le revenu—Loi

nos problèmes économiques, nous l'accepterions probablement tout bien volontiers.

Le deuxième défi concerne la collaboration fédérale-provinciale que nous essayons maintenant d'intensifier pour favoriser l'unité nationale puisque tous reconnaissent que nous avons des problèmes à cet égard à cause de la grandeur de notre pays et de la diversité de ses régions, des passages cycliques de la centralisation à la régionalisation des pouvoirs qui se sont produits tout au long de notre histoire et qui tendent maintenant vers l'augmentation des pouvoirs provinciaux même, s'il est encore nécessaire de maintenir un gouvernement central fort pour favoriser l'unité nationale, la concurrence internationale, la justice et l'équité partout au Canada. Au moins une des récentes initiatives prises par le gouvernement du Canada dans le dernier budget vise à relever ces deux défis, celui de l'économie et celui de la collaboration fédérale-provinciale. Je veux parler bien sûr de la réduction de la taxe de vente annoncée dans le budget d'avril par le ministre des Finances (M. Chrétien).

Nous savons tous que, de façon générale, tous les intéressés se sont dits d'accord avec ce nouveau genre de réduction fiscale lors de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie qui s'est tenue à Ottawa en février. Un grand nombre d'économistes canadiens réputés avaient recommandé une telle mesure avant la conférence et depuis, et elle a semblé obtenir l'accord général de toutes les provinces, sauf le Québec qui a attendu après la présentation de l'exposé budgétaire pour annoncer sa décision et qui a ensuite étonné bon nombre de Canadiens en annulant l'entente, ce que nous ne pouvons interpréter que comme une tactique séparatiste typique.

Assez curieusement, pendant ce temps de nombreuses forces politiques que nous considérerions normalement comme fédéralistes semblent s'être rangées du côté du gouvernement séparatiste du parti québécois. Par exemple, les provinces de l'Ouest y ont bien réfléchi, les partis de l'opposition fédérale ont exprimé leur inquiétude, ceux du Québec ont fait bloc avec le gouvernement du parti québécois et même le nouveau chef du parti libéral québécois, M. Claude Ryan, s'y est aussi rallié, bien que son adversaire à la direction du parti M. Garneau, ait adopté une approche fédéraliste constructive et courageuse sur cette question, au début du moins. Fait intéressant, les media ont adopté la même position.

Qui donc appuie cette mesure? L'ensemble des provinces maritimes certainement. Elles l'ont acceptée en partie, je pense, parce que toutes leurs dépenses seront payées grâce à cette réduction fiscale du gouvernement fédéral. Le gouvernement de l'Ontario a appuyé cette mesure. Il en a besoin et il en retirera probablement de grands avantages, peut-être même plus que toute autre province. Il l'appuie même s'il participe de moins en moins à ce débat à mesure que les esprits s'échauffent.

● (1222)

Les éditoriaux des journaux dans tout le Canada font état de nombreuses réactions positives. Je ne citerai pas de nouveau la liste des 17 organes d'information dont je dispose. Ces sources proviennent de toutes les parties du Canada. Leurs réactions à l'annonce du ministre des Finances ont été très positives.

M. Gillies: Y compris au Québec?

M. Philbrook: Oui. Les éditorialistes de journaux comme *Le Devoir*, *Le Droit*, *la Star* de Montréal et *la Gazette* de